

DICRIM

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS



COMMENT AGIR FACE AUX RISQUES MAJEURS À MIREPOIX

INONDATION
MOUVEMENT DE TERRAIN
FEU DE FORÊT
MATIÈRES DANGEREUSES
RUPTURE DE BARRAGE

www.mairie-mirepoix.fr



LE MOT DU MAIRE

La sécurité de nos administrés est primordiale pour nous. C'est pourquoi il est important de vous informer des risques naturels et technologiques qui peuvent arriver sur la commune. Notre rôle est de vous informer et de vous protéger en anticipant au mieux ces risques possibles. Ce document d'informations relatif à notre commune sur les risques majeurs a été conçu pour vous indiquer les bons réflexes à avoir et les consignes à suivre en cas d'événement majeur.

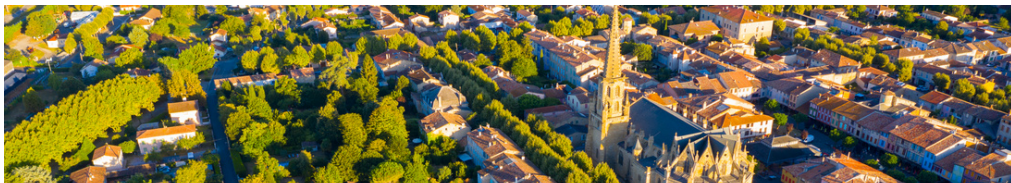
Il est important que vous en preniez connaissance afin d'avoir les bons gestes si nécessaire. Il est consultable en mairie et en ligne sur le site de la mairie.



Valérie DILLON
Maire de Mirepoix

SOMMAIRE

En cas d'urgence	p.3
Les risques majeurs à Mirepoix	p.4
Carte des aléas du plan de prévention des risques naturels prévisibles	p.5
Inondation	p.6
Mouvement de terrain	p.8
Feu de forêt	p.10
Canalisations de transport de matières dangereuses	p.12
Transport de matières dangereuses	p.14
Rupture de barrage	p.16
Autres risques identifiés à Mirepoix	p.18
Historique des états de catastrophe naturelle à Mirepoix	p.19
Memento des bons réflexes	p.20



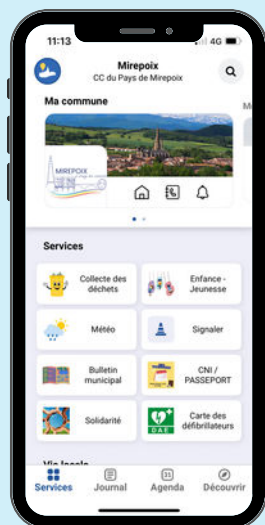
EN CAS D'URGENCE

FRÉQUENCES RADIO

FRANCE INTER :	88.3
FRANCE INFO :	105.7
PYRÉNÉES FM :	107.5

NUMÉROS UTILES

SAPEURS-POMPIERS :	18 ou 112
SAMU :	115
GENDARMERIE :	17
N° POUR LES SOURDS ET MALENTENDANTS :	114
STANDARD MAIRIE :	05 61 68 10 47
N° EN CAS DE CANICULE :	0 800 06 66 66
EDF :	09 72 67 50 09
GDF :	0 800 47 33 33



**POUR ÊTRE INFORMÉ EN CAS D'ALERTE :
UTILISEZ L'APPLICATION MOBILE
INTRAMUROS**

Scannez le QR Code
pour télécharger l'application
et suivre l'actualité
de la commune de Mirepoix



LES RISQUES MAJEURS À MIREPOIX

Le risque majeur est la possibilité d'un événement d'origine naturelle ou anthropique, dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de la société.

Le dossier départemental des risques majeurs élaborés par le Préfet recense **3 risques majeurs naturels** sur la commune de Mirepoix et **2 risques technologiques**.

3 RISQUES NATURELS	2 RISQUES TECHNOLOGIQUES
 INONDATION	MATIÈRES DANGEREUSES  CANALISATIONS
 MOUVEMENT DE TERRAIN	 TRANSPORT
 FEU DE FORÊT	 RUPTURE DE BARRAGE

CARTE DES ALÉAS DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES

● ● ● Limite communale et périmètre d'étude du PPR

MOUVEMENT DE TERRAIN

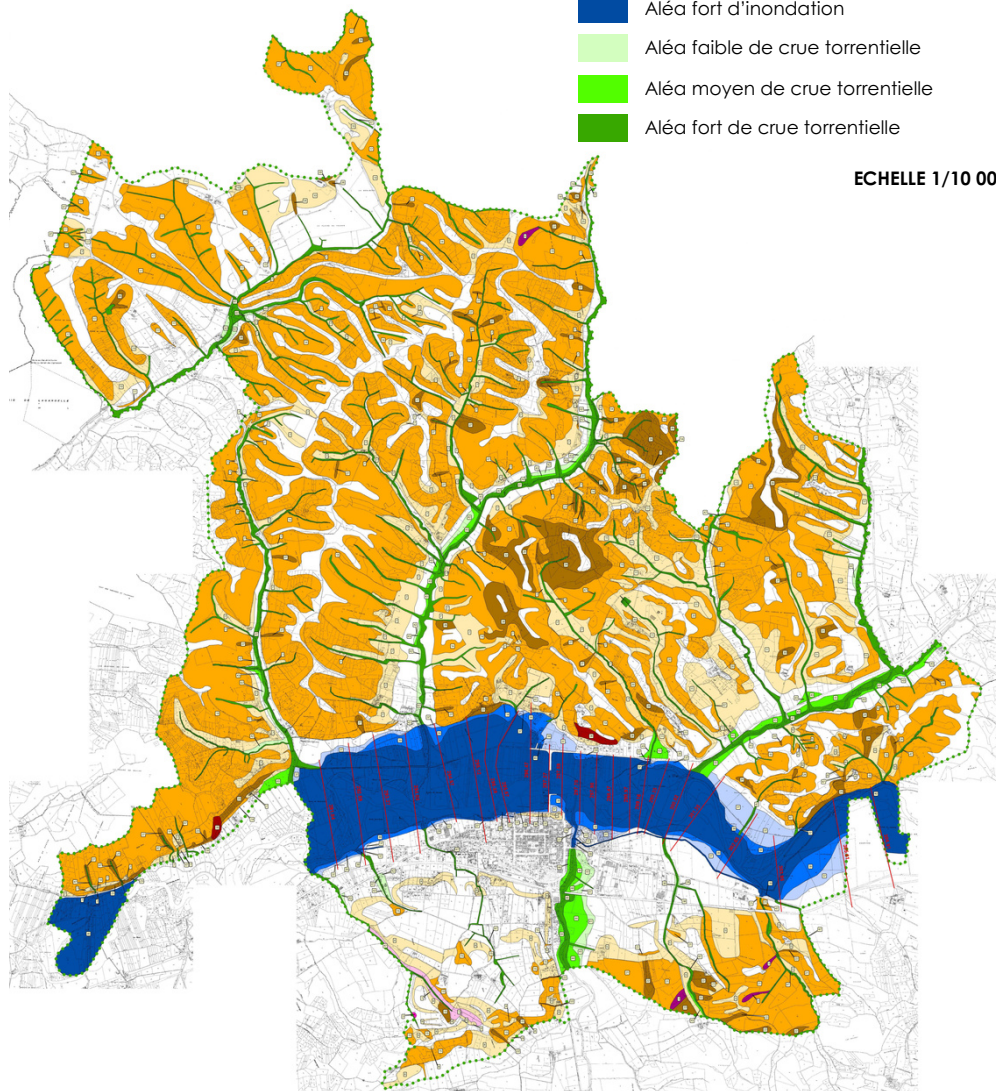
- Aléa faible d'affaissement et d'effondrement
- Aléa moyen d'affaissement et d'effondrement
- Aléa fort d'affaissement et d'effondrement
- Aléa faible de glissement de terrain
- Aléa moyen de glissement de terrain

- Aléa fort de glissement de terrain
- Aléa fort de glissement de terrain et de chutes de bloc

INONDATION ET CRUE TORRENTIELLE

- Isocote de référence
- Aléa faible d'inondation
- Aléa moyen d'inondation
- Aléa fort d'inondation
- Aléa faible de crue torrentielle
- Aléa moyen de crue torrentielle
- Aléa fort de crue torrentielle

ECHELLE 1/10 000



LE RISQUE D'INONDATION – CRUE TORRENTIELLE

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau. À Mirepoix, elle peut être provoquée par L'Hers et le Countirou.

LES TYPES DE RISQUES D'INONDATION À MIREPOIX

Crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau

- Une crue dite « éclair », se caractérise par une montée des eaux rapide, qui s'accompagne d'un courant très puissant et dangereux, pouvant charrier des éléments solides (sable, galets, etc.).

Crue à débordement lent de cours d'eau

- On parle de « crue lente de plaine » lorsqu'un fleuve ou une rivière sort lentement de son lit et envahit les terrains alentours. Il s'agit d'inondations relativement longues, qui peuvent persister plusieurs jours, voire semaines.

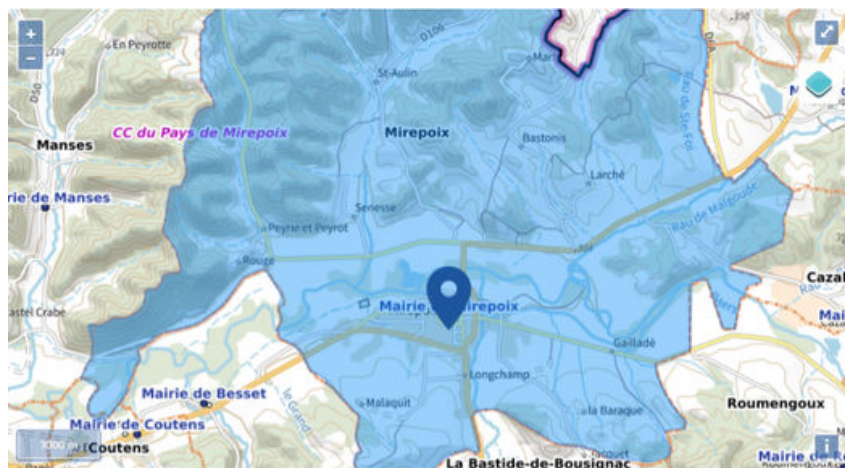
Par remontées de nappes naturelles

- En cas de précipitations de longue durée, le niveau de la nappe phréatique, excessivement chargée, peut remonter à la surface du sol, et inonder les zones alentours.

Par ruissellement et coulée de boue

- L'inondation par ruissellement se produit lorsque les eaux de pluie ne peuvent pas ou plus s'infiltrer dans le sol. En ville, ces eaux de pluie peuvent saturer rapidement les réseaux d'évacuation et emprunter alors les rues en créant des courants dangereux. En milieu rural, le ruissellement peut se transformer en coulée de boue.

LE RISQUE DANS LA COMMUNE



POUR VOUS
INFORMER
SUR LES RISQUES
DE CRUE :

vigicrues.gouv.fr



Zone à risque
entraînant une
servitude d'utilité
publique

INONDATION : LES BONS RÉFLEXES

AVANT

- Mettre hors d'eau les meubles, les objets précieux, les matières et les produits dangereux ou polluants, amarrer les cuves (fuel) ;
- Identifier le disjoncteur électrique et le robinet d'arrêt du gaz ;
- Aménager les entrées possibles d'eau : portes, soupiraux, évents ;
- Repérer les stationnements hors zone inondable ;
- Prévoir les équipements minimum : radio à piles, réserve d'eau potable et de produits alimentaires, papiers personnels, médicaments urgents, vêtements de rechange, couvertures...

PENDANT

- Déboucher régulièrement les grilles ;
- S'informer de la montée des eaux par radio ou auprès de la mairie ;
- Fermer portes et fenêtres ;
- Se réfugier en un point haut préalablement repéré : étage, colline... ;
- Couper le gaz et l'électricité ;
- Écouter la radio pour connaître les consignes à suivre ;
- Ne pas tenter de rejoindre ses proches ou d'aller chercher ses enfants à l'école ;
- Éviter de téléphoner afin de libérer les lignes pour les secours ;
- N'entreprendre une évacuation que si vous en recevez l'ordre des autorités ou si vous y êtes forcés par la crue ;
- Ne pas s'engager sur une route inondée (à pied ou en voiture) : lors des inondations du Sud-Est des dix dernières années, plus du tiers des victimes étaient des automobilistes surpris par la crue ;
- Ne pas encombrer les voies d'accès ou de secours.

APRÈS

- Respecter les consignes ;
- Informer les autorités de tout danger ;
- Aider les personnes sinistrées ou à besoins spécifiques ;
- Aérer ;
- Désinfecter ;
- Chauffer dès que possible ;
- Ne rétablir le courant électrique que si l'installation est sèche.

LE RISQUE DE MOUVEMENT DE TERRAIN

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol. Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les mouvements de terrain sont des déplacements naturels de sols et de sous-sols. Leur occurrence dépend de nombreux paramètres, comme la nature du sol, la configuration des lieux, en surface et en sous-sol, ou la météo.

LES TYPES DE RISQUES À MIREPOIX

- **Éboulement ou chutes de pierres et de blocs.** Action de l'érosion, des conditions météorologiques et des systèmes racinaires sur les flancs rocheux, entraînant le détachement de pierres et blocs.
- **Glissement de terrain.** Mouvement plus ou moins lent d'un sol en pente qui se détache. Il a lieu selon la nature du sol, l'inclinaison de la pente et les intempéries.



MOUVEMENT DE TERRAIN : LES BONS RÉFLEXES

EN CAS D'ÉBOULEMENT, DE CHUTE DE PIERRE OU DE GLISSEMENT DE TERRAIN

AVANT

S'informer des risques encourus
et des consignes
de sauvegarde.

PENDANT

Fuir latéralement, ne pas
revenir sur ses pas.

Gagner un point en hauteur,
ne pas entrer dans un
bâtiment endommagé.

Dans un bâtiment,
s'abriter sous un meuble solide
en s'éloignant des fenêtres.

APRÈS

Évaluer les dégâts
et les dangers.

Informers les autorités.

EN CAS D'EFFONDREMENT DU SOL

AVANT

S'informer des risques
encourus et des consignes
de sauvegarde.

PENDANT

A l'intérieur :
dès les premiers signes,
évacuer les bâtiments
et ne pas y retourner.

A l'extérieur : s'éloigner
de la zone dangereuse.

APRÈS

Évaluer les dégâts
et les dangers.

Informers les autorités.

RISQUE DE FEU DE FORÊT

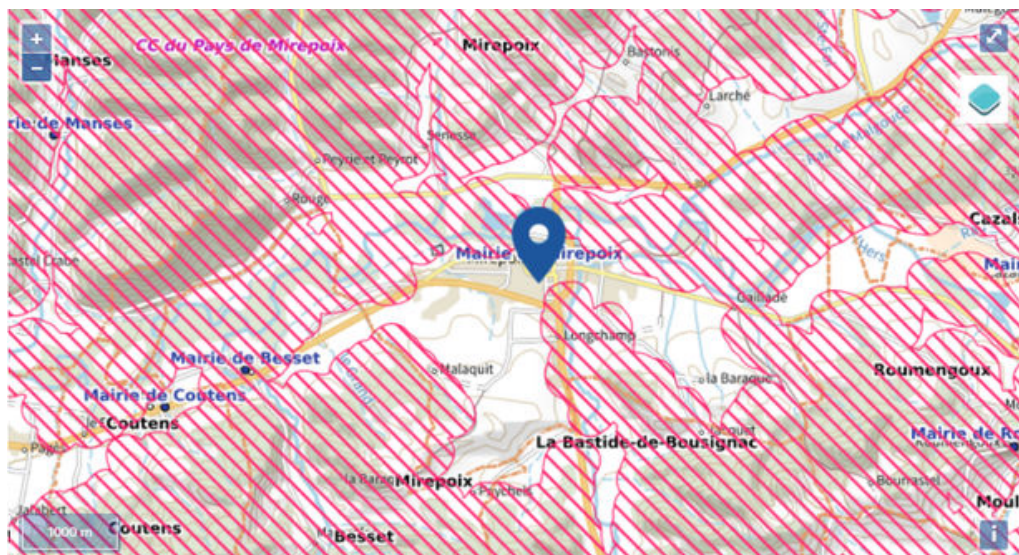
Qu'est-ce que le risque feu de forêt ?

- Un incendie de forêt ou de végétation peut être défini comme une combustion, qui se développe sans contrôle dans le temps et dans l'espace, dans un milieu végétalisé.
- On parle d'incendie de forêt lorsqu'une forêt, un maquis ou une garrigue, d'une surface minimale de 0,5 hectare d'un seul tenant, est touchée par les flammes et qu'une partie au moins des arbres ou arbustes est détruite.
- Il peut se produire en forêt mais aussi dans les broussailles et dans les landes. Il est d'origine naturelle (orage...) ou humaine (volontaire ou accidentelle).

Il se développe en présence :

- de combustible
- d'une source de chaleur
- d'oxygène

LE RISQUE DANS LA COMMUNE



Zonage informatif des obligations légales de débroussaillage



Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

FEU DE FORÊT : LES BONS RÉFLEXES

AVANT

- les sirènes locales (parfois utilisées par les pompiers, mais ce n'est pas standardisé)
- débroussailler, entretenir les terrains

PENDANT

- donner l'alerte en précisant le lieu du sinistre
- fuir si possible selon un axe perpendiculaire au vent
- respirer à travers un linge humide pour se protéger de la fumée
- ne pas sortir de sa voiture
- en camping, se conformer aux consignes de sécurité et d'évacuation
- dans une maison « en dur », arroser les façades, fermer et arroser toutes les ouvertures, portes et volets puis rentrer les tuyaux d'arrosage, boucher les appels d'air, se calfeutrer avec des linges humides. Sauf consignes d'évacuation, une maison reste la meilleure protection.
- ne pas téléphoner, éviter de saturer les lignes téléphoniques des services publics
- ne pas aller chercher les enfants à l'école, ils y sont protégés et les enseignants s'en occupent
- laisser le portail ouvert pour permettre l'accès des pompiers

APRÈS

- éteindre les foyers résiduels
- aérer les pièces



CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

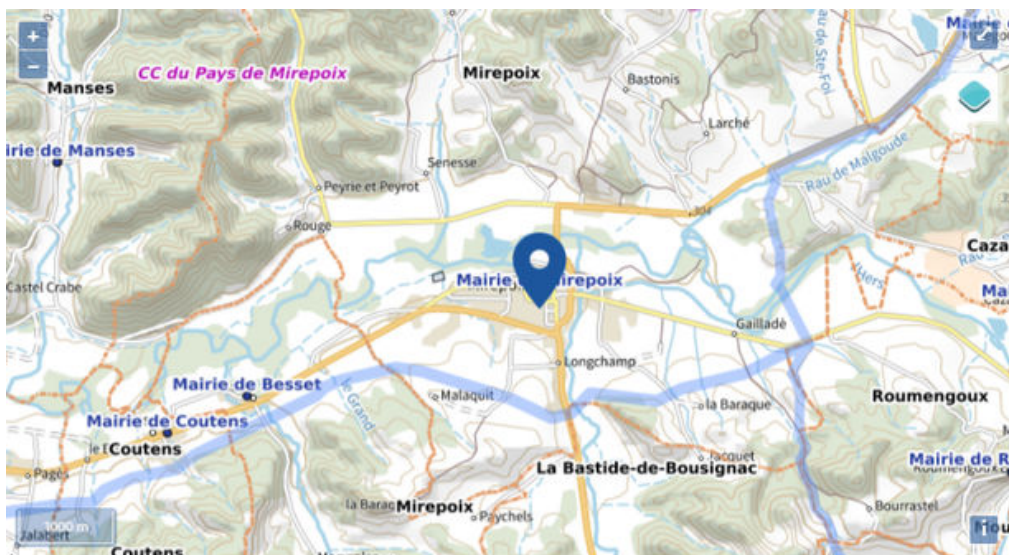
Parce qu'elles transportent des matières dangereuses, certaines canalisations font l'objet d'un encadrement réglementaire renforcé. Bien que rares, les incidents les concernant peuvent avoir de lourdes conséquences sur l'environnement, mais aussi sur la sécurité et la vie des riverains.

Ces canalisations sont, la plupart du temps, enfouies à au moins 80 cm de profondeur pour assurer leur protection. Leur présence est indiquée en surface par des bornes spécifiques (rouge pour les hydrocarbures, jaune pour le gaz, blanche ou orange pour les produits chimiques).

Bien que ces ouvrages soient sécurisés, une rupture ou une fuite peut très exceptionnellement survenir du fait du vieillissement des ouvrages ou encore de travaux menés sur des chantiers.

Cela peut alors causer une pollution des milieux naturels ou un phénomène accidentel (explosion, incendie, nuage toxique...).

LE RISQUE DANS LA COMMUNE



Produits chimiques

Hydrocarbures

Gaz naturel

CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES : LES BONS RÉFLEXES

Alerte immédiate

- Déclenchez l'alarme si elle est disponible.
- Avertissez immédiatement les services d'urgence (pompiers : 18 ou 112).

Protection personnelle



- Éloignez-vous rapidement de la zone de fuite en vous dirigeant perpendiculairement au vent dominant.
- Si possible, couvrez votre nez et votre bouche avec un tissu pour limiter l'inhalation de vapeurs toxiques.
- Ne tentez pas d'arrêter la fuite vous-même, sauf si vous êtes formé et équipé pour cela.

Confinement



- Si l'évacuation est impossible ou dangereuse, confinez-vous dans un bâtiment fermé.
- Fermez portes, fenêtres et systèmes de ventilation.
- Ecoutez les consignes des autorités par radio ou application mobile de sécurité civile.

Communication



- Ne pas utiliser de téléphone portable ou d'appareil électronique à proximité immédiate de la fuite (risque d'étincelle).
- Informez les personnes alentour calmement et sans provoquer de panique.

Premiers secours



- En cas de contact avec la substance, rincez abondamment la zone touchée avec de l'eau claire pendant au moins 15 minutes.
- Si inhalation suspectée, placez la personne au grand air et surveillez sa respiration.

TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



Qu'appelle-t-on marchandises dangereuses ?

Ce sont des matières dont les propriétés physiques ou chimiques présentent un risque pour les personnes, les biens ou l'environnement. Parmi elles, on trouve notamment des matières explosives, inflammables, radioactives, toxiques, corrosives ou polluantes. En cas d'accident lors du transport de marchandises dangereuses (TMD), les conséquences peuvent être :

- **humaines** : le conducteur, mais aussi d'autres personnes, peuvent être directement blessés voire tués lors d'une collision, d'un incendie ou d'une explosion. Un contact avec le produit est également possible. Les riverains peuvent aussi être touchés indirectement, en cas par exemple de dégagement de fumées ou de nuages toxiques ;
- **environnementales** : la qualité de l'air peut être affectée par un gaz. Un liquide polluant peut s'infiltrer dans le sol, rejoindre le milieu aquatique voire la nappe phréatique. Lorsqu'un bateau coule en mer avec sa cargaison, les dégâts peuvent être considérables ;
- **économiques** : des bâtiments, des entrepôts, des routes ou des voies ferrées peuvent être endommagés. Des entreprises voient alors leurs outils de travail mis à mal. En outre, ce type d'accident peut entraîner des coûts élevés liés à la fermeture d'axes de circulation puis à leur remise en état.

TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES : LES BONS RÉFLEXES

AVANT

- Reconnaître le signal d'alerte
- Connaître les consignes de confinement

PENDANT

- Si vous êtes témoin : donner l'alerte (Sapeurs-pompiers 18, Gendarmerie 17) en précisant le lieu, la nature du moyen de transport, le nombre approximatif de victimes, la nature du sinistre (incendie, explosion, fuite), le code matière et le code produit.
- Fuir les nuages toxiques dans le sens contraire du vent.
- Se confiner : obstruer toutes les entrées d'air, arrêter les ventilations, s'éloigner des portes et fenêtres.
- Ne pas fumer.
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école.
- Écouter la radio.
- Ne sortir qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation.

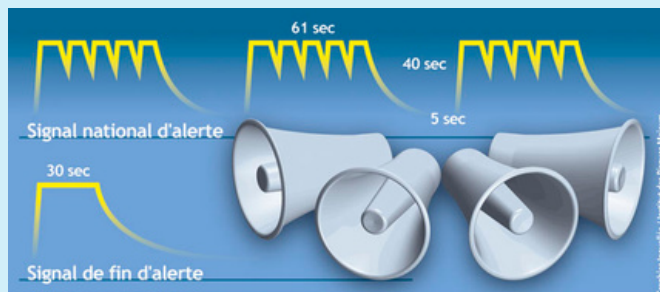
APRÈS

- Respecter les consignes données par les autorités.

LES GESTES QUI SAUVENT

- S'enfermer dans un bâtiment.
- Boucher toutes les arrivées d'air.
- Lors d'un accident de TMD avec émission de gaz toxiques, il faut aérer toutes les pièces dès la fin de l'alerte car les gaz sont entrés à l'intérieur.

LE SIGNAL D'ALERTE NATIONAL



Le signal national d'alerte se compose d'un son modulé, montant et descendant, de trois séquences d'une minute et quarante et une secondes, séparées par un intervalle de cinq secondes. La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes.

RISQUE DE RUPTURE DE BARRAGE

Une rupture de barrage correspond à la destruction partielle ou totale de l'ouvrage, à la suite :

- **d'un risque naturel** : par exemple un séisme, une crue exceptionnelle ou un glissement de terrain ;
- **d'un problème technique** : par exemple un défaut de fonctionnement ;
- **d'une erreur humaine** ou d'un acte de malveillance.

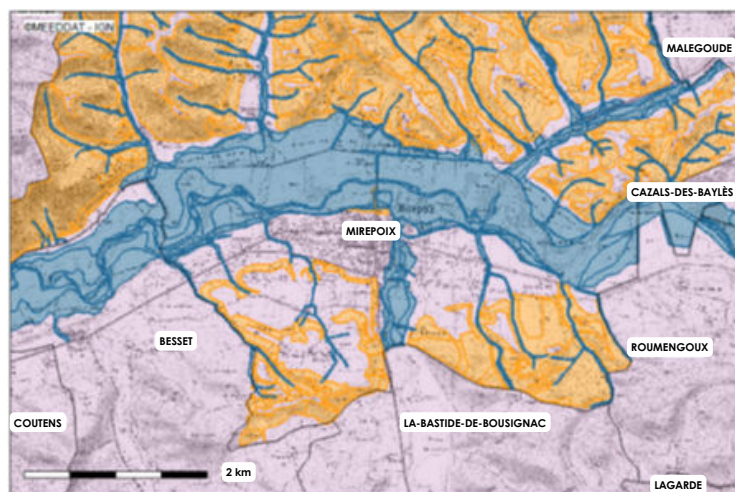
Selon les caractéristiques propres à chaque barrage, la rupture peut être :

- **progressive** : les barrages construits en remblais, par exemple, peuvent subir une érosion après une crue exceptionnelle ou l'apparition d'une fuite, pouvant créer des brèches puis la rupture de l'ouvrage ;
- **ou brutale** : la rupture soudaine d'une partie d'un barrage peut déclencher une vague similaire à celle d'un tsunami.

Les dommages peuvent alors être considérables :

- **pour les populations** : mort par noyade, ensevelissement ;
- **pour les biens** : destruction et détérioration de bâtiments, d'infrastructures et d'ouvrages d'art (ponts, routes) ;
- **pour l'environnement** : destruction de la flore et de la faune, disparition de sols cultivables, pollutions diverses, etc.

LE RISQUE DANS LA COMMUNE : RUPTURE DU BARRAGE DE MONTBEL ET DÉBORDEMENT DU GRAND HERS



Temps d'arrivée
de l'onde
sur Mirepoix
estimé à 1h14

Hauteur d'eau
maximum :
4,70 m

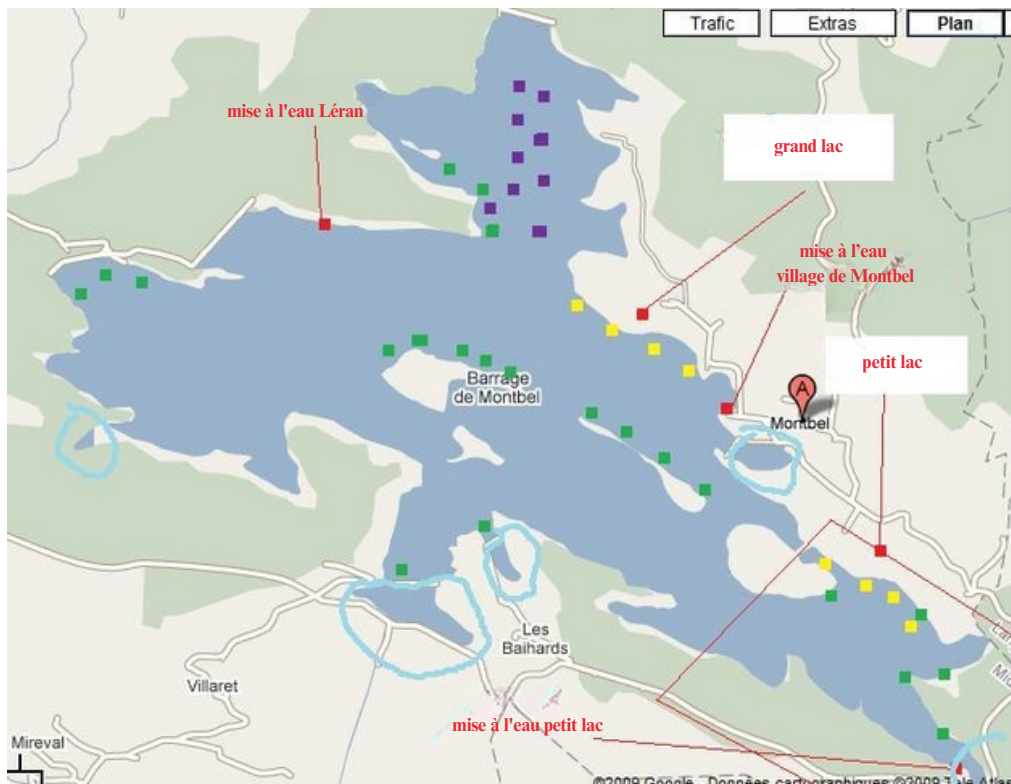
RUPTURE DE BARRAGE : LES BONS RÉFLEXES

En cas de rupture de barrage, un signal d'alerte spécifique émis par des sirènes pneumatiques type « cornes de brume » avertit la population.

Ce signal comporte un cycle d'une durée minimum de deux minutes, composé d'émissions sonores de deux secondes séparées par un intervalle de trois secondes.

Comportements à tenir en cas de rupture de barrage :

- Évacuer et gagner le plus rapidement possible les points hauts les plus proches cités dans le PPI (Plan Particulier d'Intervention) ou, à défaut, les étages supérieurs d'un immeuble élevé et solide.
- Ne pas prendre l'ascenseur.
- Ne pas revenir sur ses pas.
- Éviter de téléphoner pour laisser les secours disposer au mieux des réseaux.



AUTRES RISQUES IDENTIFIÉS À MIREPOIX



SÉISME



RADON



**RETRAIT
GONFLEMENT
DES ARGILES**



**INSTALLATIONS
INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)**



**POLLUTION
DES SOLS**



**ACCIDENT
NUCLÉAIRE**



**ÉVÉNEMENTS
CLIMATIQUES**



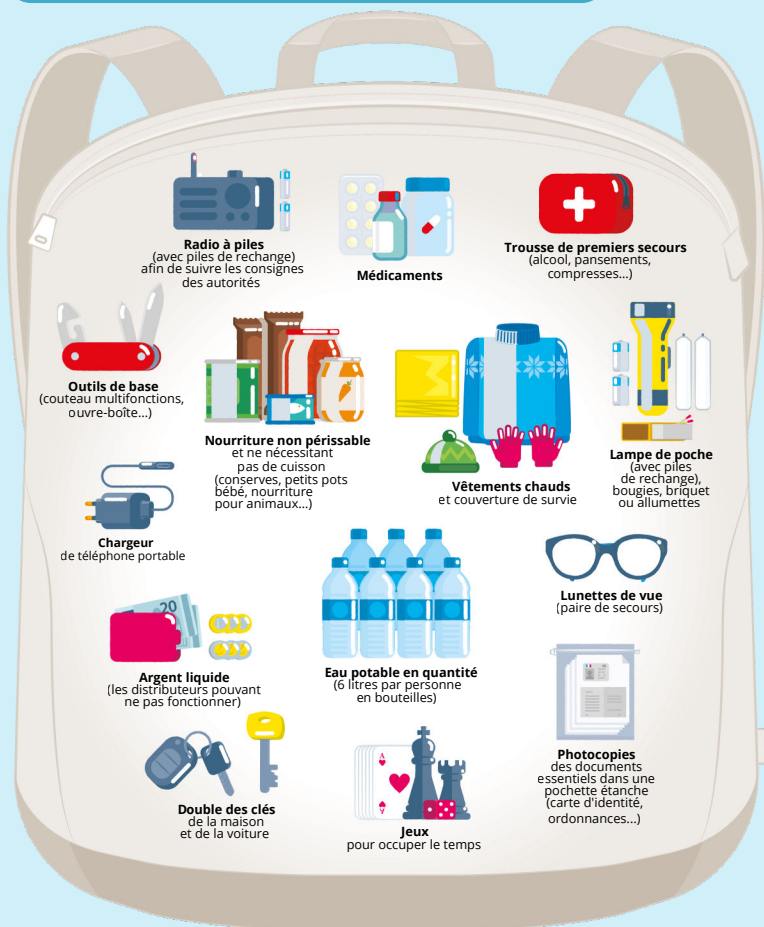
TERRORISTE

VOTRE KIT D'URGENCE

Lorsqu'une catastrophe majeure survient, **les premières 72 heures** sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.

Placez le sac dans un endroit facile d'accès. Une fois par an, vérifiez le contenu de votre kit, en particulier la date de péremption des médicaments et des denrées. Remplacez les piles.

En cas d'utilisation, n'oubliez pas de le réapprovisionner !



HISTORIQUE DES ÉTATS DE CATASTROPHE NATURELLE À MIREPOIX



20 décembre 1917

ÉVÉNEMENT	DÉBUT	FIN	ARRÊTÉ DU	SUR LE JO DU
Tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
Inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
Inondations et coulées de boue	02/08/1999	02/08/1999	29/11/1999	04/12/1999
Inondations et coulées de boue	16/04/2007	16/04/2007	03/07/2007	10/07/2007
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2009	30/09/2009	13/12/2010	13/01/2011

De 1875 à 2022, 30 épisodes d'inondations et de crues ont été relevés à Mirepoix.

CONCLUSION

Le Document d'Information sur les Risques Majeurs (DICRIM) ainsi que le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) sont à votre disposition en mairie et sur le site Internet de la ville : mairie-mirepoix.fr

Le PCS, arrêté par le Maire, indique l'organisation et la diffusion de l'alerte, recense les moyens disponibles ainsi que les mesures de soutien de la population, de sauvegarde et de protection.

MEMENTO DES BONS RÉFLEXES

INONDATION



Se mettre à l'abri.
Fermer portes et fenêtres.
Monter à pied dans les étages.
Couper le gaz et l'électricité.

MOUVEMENT DE TERRAIN



Se mettre à l'abri.
Fermer portes et fenêtres.
Monter à pied dans les étages.
Couper le gaz et l'électricité.

FEU DE FORÊT



Laisser les portails ouverts.
Calfeutrer les fenêtres.
Couper le gaz et l'électricité.
Se tenir loin du feu.

TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



Se mettre à l'abri.
Obturer les fenêtres.
Couper le gaz et l'électricité.

RUPTURE DE BARRAGE



Fuir vers les zones en hauteur.
Monter à pied dans les étages.
Couper le gaz et l'électricité.

DANS TOUS LES CAS



Écouter la radio. Ne pas téléphoner. Limiter les déplacements.
Ne pas aller chercher les enfants à l'école.